

L'association des mutilés de la voix de l'Isère (ADMV) est une association loi 1901 créée en 1976, dont le siège actuel se trouve à Rocheplane (Soins de Suite de rééducation) à St Martin d'Hères. Elle comporte 55 membres et un bureau, dont le président actuel est Monsieur Riccardiolo Gaëtan.

Ses membres ont tous subi une laryngectomie, ablation du larynx organe de la phonation, source d'un handicap majeur par perte de la voix, et de séquelles esthétiques, psychologiques et sociales.

Les rôles de l'association sont : être présente au moment de la consultation d'annonce (annonce du diagnostic et des conséquences de la chirurgie) dans le service ORL du CHU de Grenoble ; assurer un soutien psychologique lors du traitement et après le traitement ; aider les patients pour les démarches administratives (carte d'invalidité) ; faciliter l'obtention d'aides financières car une grande partie du matériel utilisé par les patients est partiellement remboursée par la CPAM ; faire le lien entre les patients et les sociétés qui commercialisent le matériel nécessaire aux soins.

La cotisation annuelle des membres adhérents est de 37 euros par an. L'ADMV bénéficie d'un soutien financier annuel de 1500 euros au total, de la part du Conseil général et du comité de l'Isère de la Ligue nationale contre le cancer.